

photo Gwenaël Delaite

Edito

Le Ministre de la Nature l'a confirmé, le loup est de retour en Wallonie... Et il a été aperçu sur le territoire de notre Régionale, à Nassogne ! Des individus isolés pourraient en effet prospecter de nouveaux territoires... Ce retour démontrerait que nos forêts sont en bonne santé. Et justement, à propos de forêts wallonnes, le gouvernement wallon aurait-il l'intention de les brader ? Un projet de décret nous le fait craindre...

On vous en dit plus dans ce bulletin. Mais avant toute chose, nous devons vous annoncer une bien triste nouvelle. Notre ami Joseph Servais, membre du bureau de la Régionale, nous a brutalement quitté il y a quelques jours. Veuillez nous excuser si ce bulletin est empreint d'une lourde tristesse, il lui est dédié...

Bonne lecture.

Gwenaël

Chers amis, la Régionale de Natagora Famenne est en deuil...

Notre ami Joseph nous a quitté brutalement il y a quelques jours.

Discret, il était de tous nos évènements, que ce soit derrière un barbecue, aidant les enfants à construire des nichoirs, des abris à chauve-souris, des hôtels à insectes... Cheville indispensable de notre régionale, membre de la famille, ami de tous les instants, il crée un énorme vide...

Nous pensons très fort à sa campagne Marie-Claire, à sa fille Isabelle, ainsi qu'à Robert et Marie-Françoise, ses beau-frère et belle-sœur.



Dimanche 4 décembre disparaissaient deux grands messieurs, Marcel Gottlieb (dit Gotlib, papa de la Coccinelle, Gai Luron, etc...) et surtout Joseph Servais (dit Joseph), membre depuis toujours du bureau de notre Régionale...

Joseph, c'était l'âme ouvrière de la Régionale, toujours disponible pour le coup de main indispensable, travailleur, humble, discret... mais aussi toujours souriant, rigoleur, plein d'entrain...

Nous ne saurions dire combien de « petits verres » nous avons partagé ensemble, soit lors d'un repas entre amis, soit sur un stand ou évènement Natagora (pour goûter les vins de sorcières)...

Enumérer toutes tes actions au sein de notre Régionale n'est pas possible (en un seul bulletin), mais des milliers d'oiseaux ont vu le jour dans tes nichoirs, des millions d'insectes dans tes hôtels, et dans les écoles tu as sensibilisé des centaines d'enfants au respect de la Nature...

Comme on dit « Show must go on »...mais sans Joseph cela sera moins facile (et moins rigolo)...

Nous souhaitons beaucoup de courage à Marie-Claire, Isabelle, et à toute sa famille, dans cette épreuve...

Au revoir l'Ami, le Natagorien,...
à chaque petit verre partagé lors
de nos activités, nous penserons
à Toi...

Pascal,
pour l'équipe des Irréductibles
Bénévoles de Famenne



Perdre un ami, c'est une des épreuves les plus pénibles... On pense que ça n'arrivera jamais, on voudrait que ça n'arrive jamais. On se sent impuissant, on aimerait tellement reconforter Marie-Claire, la compagne de Joseph, et Isabelle, sa fille, leur dire que tout va bien aller, mais on sait bien que Joseph est irremplaçable...

Oh ça oui, on le sait bien à la régionale. Joseph était un membre du bureau, conservateur avec Marie-Claire du verger d'Ambly, où ils ont encore accueilli il y a pas si longtemps les élèves de Saint-Louis de Liège pour une journée de plantation. Il se démenait toujours pour assurer la logistique, notre Barbatoufaire ! (voir Martine du [Bulletin n°50](#))

Avec Freddy, vous avez dû le croiser derrière son barbecue aux différentes Nuits des Chauves-souris à Malagne... Indécrottable animateur-bricoleur de nichoirs et autres hôtels à insectes avec les enfants qui l'adoraient, ou encore derrière un de nos nombreux stands, avec Marie-Claire, Pascal et Monique, dont il nous ramenait régulièrement des reportages photos.

Serviable, exigeant mais humble, sérieux à la tâche et pourtant toujours avec un petit jeu de mot, une petite blague... lâchés discrètement quand on ne s'y attend pas 😊

Sa gentillesse et ses blagues vont beaucoup nous manquer !

La veille de son départ, il dansait et chantait en revenant d'un concert de Gospel à l'Eglise de Rochefort... C'est cette image là que je voudrais garder de lui : Joseph qui s'éloigne en riant, fredonnant et en faisant un petit pas de danse...

Gwenaël



Au verger d'Ambly



Au Printemps Grandeur Nature à Lomprez



Sur le Marché de Noël de Wellin





Au Salon des 1001 Familles à Marche



A la Nuit des chauves-souris à Malagne



Sommaire

| | |
|--|----|
| Le retour du loup en Wallonie, conférence à Liège | 8 |
| Bienvenue aux loups | 9 |
| Le Marché de Noël de Wellin | 12 |
| #Nature Alert - Les Directives Nature sont sauvées ! | 13 |
| Nature in Progress recrute des ambassadeurs de cardère ! | 16 |
| Danger pour les abeilles sauvages | 18 |
| La forêt wallonne à vendre au plus offrant ? | 19 |
| New ! Le projet de privatisation d'une partie des forêts wallonnes est reporté | 21 |
| Réduction des déchets : Jeu-concours | 22 |
| Le droit à l'eau | 23 |
| Concours du plus bel arbre de Noël | 24 |
| L'ensemble des 240 arrêtés de désignation des sites Natura 2000 enfin adoptés | 25 |
| Le Coin des Irréductibles! | 27 |
| La Citation du mois | 30 |



www.natagora.be/famenne

www.facebook.com/NatagoraFamenne

Erratum :

Dans notre numéro de [Novembre](#), nous vous parlions de la Source de Tridaine (page 25), qui approvisionne la Ville de +/- 400.000 mètres cubes (et non litres !!!) par an, soit plus de la moitié du volume dont elle assure la distribution à travers les sections desservies par le Service Communal des Eaux.

Merci à Mme Keyeux pour sa relecture attentive !

CONFÉRENCE

Le retour du loup en Wallonie

par

Anthony KOHLER

JEU 15/12 - 19h30

**INSTITUT DE ZOOLOGIE
Quai Van Beneden 22, Liège**

PAF: 5€ (membres: 3€)



natagora

Liège

GT Loup et grands mammifères

**Info: Anne-Laure Geboes
0498 67 35 04**

www.natagora.be/liege

CEB
Centre de recherches en biologie
ULG

**Biologie de
l'évolution et de
la conservation**



Bienvenue aux loups



Communiqué de presse
du 23 novembre 2016



Le loup (*Canis lupus*) est en train de faire son retour en Belgique. Réunies au sein de la plateforme "Grands Prédateurs", 9 associations de conservation de la nature prennent position et veulent entamer le dialogue avec les autorités et tous les usagers de la nature, en vue d'accueillir comme il se doit ce superbe représentant de la vie sauvage et d'assurer une cohabitation harmonieuse avec l'homme, telle qu'elle a lieu dans d'autres régions.



Le loup est en expansion en Europe

Un peu plus de 12 000 loups vivent en Europe. Environ 300 loups vivraient aujourd'hui en France, autant en Allemagne. Nous assistons à un retour naturel classique de l'espèce. Le loup vit dans une petite cellule familiale composée des parents, des jeunes de l'année et ceux des années précédentes. Une meute se compose en moyenne de 4 à 6 individus mais peut atteindre ponctuellement 8 voire 10 individus. Le territoire du loup en Europe occidentale s'étend sur 250 à 300 km² en fonction de la ressource alimentaire disponible. À la fin de l'hiver, les jeunes partent en dispersion

pour trouver de nouveaux territoires et essayer de fonder une meute. **Ils peuvent parcourir jusqu'à 300 km sans problème.** Grâce à la dispersion, le loup recolonise son ancienne aire de répartition depuis les années 1970.

Le loup est une espèce protégée, même en Belgique

Le loup est protégé au regard des lois européennes (Convention de Berne, Directive Habitat). La Wallonie a anticipé son retour en l'inscrivant sur la liste des espèces protégées. **Son arrivée est plus que probable tant la Belgique présente un attrait pour lui par ses massifs forestiers et giboyeux.** Son installation est difficile à prévoir car l'animal est devenu un maître dans l'adaptation. Des groupes transfrontaliers pourraient exploiter notre pays et l'installation d'une meute reste possible. En l'absence d'analyses génétiques, il est impossible de confirmer la présence du loup car il est facile de le confondre visuellement avec un chien-loup. Il faudra donc être patient pour officialiser son retour.



Un animal qui a peur de l'homme



Le loup est un animal discret et craintif qui **ne s'attaque pas à l'homme.** Aucune attaque de loup sur l'homme n'est intervenue depuis qu'il a amorcé sa recolonisation en Europe. Il est même devenu un atout touristique en Italie, en Espagne ou encore en Scandinavie.

Une plateforme « Grands Prédateurs »

Les acteurs de la conservation de la nature en Wallonie se sont rassemblés au sein de la plateforme « Grands Prédateurs ». Celle-ci a pour objet de

réaffirmer le statut d'espèces protégées du loup, du lynx et du chacal doré, autre espèce en pleine expansion. Elle vise également à **sensibiliser** au retour naturel de ces espèces, **encourager et accompagner les éleveurs** de bovins, ovins et autres animaux domestiques vers une cohabitation responsable, ainsi qu'à **devenir un interlocuteur de « référence »**.

ANIMAL CLÉ DE VOÛTE DES ÉCOSYSTÈMES, LE LOUP NOUS OFFRE LA CHANCE DE POUVOIR RÉAPPRENDRE À VIVRE AVEC LA NATURE SAUVAGE, LA VRAIE.

La plateforme "Grands Prédateurs" rassemble des associations de conservation de la nature qui veulent communiquer d'une même voix sur le retour des grands carnivores en Belgique (loup, lynx et chacal doré) : Faune & biotopes, Ferus, Forêt & Naturalité, Forêt.Nature, Jeunes & Nature, la Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux, Natagora, Wolf Eyes et le WWF Belgique.

La Régionale de Natagora Famenne projette également de vous proposer au Printemps une conférence d'Anthony Kohler, vice-président de l'asbl [FERUS](#), et membre de notre régionale.

Plus d'infos très prochainement !

Le Marché de Noël de Wellin

Rendez-vous ces samedi 17 et dimanche 18 décembre
à la Maison des Associations de Wellin
172, rue de Beauraing, 6920 Wellin

Le week-end prochain a lieu le 5ème
[Marché de Noël de Wellin](#) !

Une belle occasion de faire ses cadeaux tout en privilégiant l'artisanat local, de préparer sa table de fête en ayant recours à des produits de bouche régionaux, de partager un instant de musique et de convivialité en sirotant une bière de Noël....

Natagora Famenne sera présente avec ses désormais célèbres produits : les vins de fleurs et de fruits des sorcières de la Régionale, et les Natagorix, bières de la Brasserie de la Lesse...



Victoire pour la Nature !

Après une immense campagne dans toute l'Europe, les lois de protection de la nature sont sauvées !

Communiqué de presse du 7 décembre 2016

La Commission européenne a confirmé aujourd'hui que les lois de protection de la nature européennes seront maintenues, après une campagne de deux ans de plus de 200 ONGs, dont le WWF, Natagora et Natuurpunt. Maintenant, ces lois doivent être pleinement implémentées disent les ONGs.

Après deux ans d'incertitude, le Président de la Commission européenne Jean-Claude Juncker et ses Commissaires ont aujourd'hui annoncé que **les lois de protection de la nature – les Directives “Oiseaux” et “Habitats” – vont être maintenues**. La Commission a aussi annoncé qu'elle allait développer un plan d'action pour renforcer l'implémentation des Directives dans les Etats membres et au niveau régional.

C'est une victoire pour **le demi-million d'Européens** qui ont exprimé l'année passée à la Commission leur attachement à ces lois, lors de la campagne #NatureAlert menée dans toute l'Europe. Une telle mobilisation citoyenne lors d'une consultation européenne n'avait encore jamais été observée. Sous l'impulsion du WWF, de Natagora et de Natuurpunt qui ont mené cette campagne ensemble en Belgique, **les Belges sont les Européens qui s'étaient le plus mobilisés en faveur de la nature**.

Les Directives “Oiseaux” et “Habitats” sont en effet **essentiels pour la protection de la nature** en Europe. Le réseau Natura 2000, encadré par ces Directives, protège plus de 1400 espèces menacées et un million de km² d'habitats naturels dans toute l'Europe. Ces lois ont été vivement défendues par le grand public mais aussi des scientifiques, des entreprises, le Parlement européen et les gouvernements nationaux, dont la Belgique, tant au niveau fédéral que régional.

Les ONGs environnementales se réjouissent de la décision de la Commission, tout en insistant sur le fait que ce qui compte à présent, c'est **la mise en place pleine et efficace de ces lois**. La Commission doit venir avec des propositions fortes pour

assurer cette mise en place et pour stopper le déclin de la nature sur notre continent, en agissant en particulier au niveau de l'agriculture intensive, cause principale de perte de biodiversité.



Philippe Funcken, directeur général de Natagora : « À l'heure actuelle, la situation continue à empirer. Depuis le milieu du XX^{ème} siècle, la Wallonie compte 50 % d'hirondelles en moins, 70 % de chauves-souris en moins, 50 % de mares en moins. L'agriculture continue à s'intensifier, en détruisant les habitats sensibles, en lessivant les sols et en banalisant à l'extrême les écosystèmes. 88% des moineaux friquets, espèces typiques des milieux agricoles traditionnels ont disparus depuis 1975 ! Certains signes sont encourageants, comme le nombre croissant d'agriculteurs bio en Wallonie, ou l'adoption récente de l'ensemble des arrêtés de désignation des sites Natura 2000. Mais les efforts sont encore très nettement insuffisants pour pouvoir réellement enrayer le déclin global de la biodiversité. »

Antoine Lebrun, directeur du WWF-Belgique : « C'est un moment important pour la conservation de la nature en Europe et nous devons le célébrer comme il se doit.

Maintenant, les pays de l'Union européenne, y compris la Belgique, doivent se mobiliser beaucoup plus pour stopper la dégradation de la nature sauvage, qui est un trésor que nous devons préserver et qui nous est extrêmement utile. Une de nos priorités est que le réseau Natura 2000 soit implémenté et financé pleinement dans tout notre pays, au bénéfice de nos espèces emblématiques et de tous les Belges. »



En savoir plus

La campagne **#NatureAlert** a été lancée en réponse au projet de révision des Directives “Oiseaux” et “Habitats” de la Commission européenne. En 2014, Jean-Claude Juncker a demandé au Commissaire en charge de l'Environnement, Karmenu Vella, d'effectuer « une évaluation des Directives “Oiseaux” et “Habitats” et d'évaluer la nécessité de les fusionner pour moderniser cette législation ». Un mouvement sans précédent s'est ensuite créé ; plus de 200 ONGs dans toute l'Europe ont uni leurs forces pour s'assurer que les Directives soient maintenues et mieux implémentées, et non pas 'modernisées'. En 2015, plus de 520000 citoyens européens – un record – ont participé à la consultation publique de la Commission européenne sur le sujet, et plus de 94% des répondants étaient en faveur des Directives.

Plus d'informations sur la campagne **#NatureAlert**: www.naturealert.eu

Nature in Progress recrute des ambassadeurs de cardère !

Source : [Nature in Progress, Michel Fautsch](#)

Pépinière sauvage – clap première !



On connaît tous (ou presque), l'année du chêne, l'année du sorbier, l'année de l'érable (2016 !!), etc. L'idée est à chaque fois de mettre à l'honneur une espèce d'arbre ou d'arbuste pour permettre de mieux la connaître et si possible d'inciter à l'adopter chez soi.

On connaît moins **l'année de la plante verte**. Bon d'accord, écrit comme cela, ce n'est pas très attirant et d'ailleurs à quoi bon décréter 2016 année du ficus par exemple ? Mais, par plante verte, on peut entendre plusieurs choses et notamment les espèces herbacées indigènes bien sûr ! Et c'est d'ailleurs exactement là que je veux vous emmener ...

La flore indigène présente en Belgique comporte plus d'un millier d'espèces sauvages parmi lesquelles une majorité d'espèces herbacées. Ces plantes basses présentes naturellement chez nous sont largement méconnues. Elles recèlent pourtant de multiples atouts esthétiques, thérapeutiques, d'accueil de la faune, etc. Vertus dont on peut facilement profiter en leur ménageant une petite place dans un jardin, un parc d'entreprise, un espace vert, etc.

Je vous propose donc d'initier ce cycle d'année de la plante verte par l'année de la cardère velue (*Dipsacus pilosus*). Une plante vraiment étonnante bien moins connue et répandue que sa proche parente la cardère sauvage (*Dipsacus fullonum*), elle-même souvent confondue avec des chardons. Une plante que j'ai aussi la chance d'accueillir en abondance dans mon jardin.

Je me propose donc de participer à la diffusion de cette belle plante. Comment ? En vous proposant de devenir des « *Ambassadeurs de la cardère* ». Chaque ambassadeur :

- ▶ recevra un plant de cardère velue à planter dans un espace choisi par lui (jardin, balcon, espace vert, etc.) selon les conseils donnés pour permettre à la plante de fleurir au mieux ;
- ▶ bénéficiera d'une « assurance à la reprise » (inexistant en pépinière) lui permettant de remplacer jusqu'à deux fois un plant qui n'aurait pas démarré dans l'endroit choisi ;
- ▶ aura le plaisir, en 2017, de découvrir la floraison et la vie sauvage qui grouille autour de cette belle plante ;
- ▶ pourra échanger sur ses observations et le développement de « sa » cardère avec d'autres ambassadeurs ;
- ▶ recevra, au cours de la saison, des informations détaillées sur cette espèce sous la forme de fiches illustrées ;
- ▶ pourra collecter en fin de saison des graines sur sa propre plante de cardère afin d'aider à la survie et au développement de cette espèce chez lui et aux alentours (si possible dans 5 nouveaux endroits au minimum).

Les frais de participation à cette opération pilote sont fixés à 10 euros (HTVA, soit 10,60 euros TVA) par ambassadeur (à payer lorsque vous emportez la cardère) et l'objectif est de rassembler un réseau de 100 ambassadeurs* de la cardère velue pour booster la population de cette belle plante qui le mérite à plus d'un titre.

Les candidats ambassadeurs peuvent se manifester auprès de :

info@natureinprogress.be

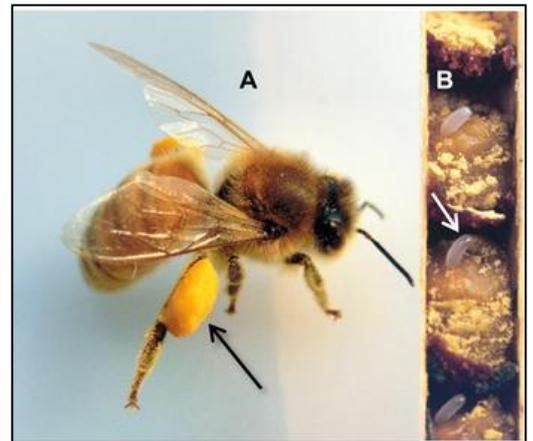
* Par cohérence écologique (origine génétique des plants et déplacement des ambassadeurs), les ambassadeurs habiteront exclusivement en Belgique.



Danger pour les abeilles sauvages

Nous aimons l'apiculture et le miel. Malheureusement, la présence de ruchers d'abeilles domestiques dans les réserves naturelles n'est pas la bienvenue.

En effet, une étude récente¹ montre qu'il faut vraiment s'inquiéter de la présence de ruches dans les réserves et même à proximité, car l'impact semble beaucoup plus important qu'il est communément admis.



Des chiffres qui laissent peu de doutes :

- ▶ Un rucher de 40 ruches installé pendant 3 mois dans un milieu sauvage collecte une quantité de pollen équivalente à celle de 4 millions d'abeilles sauvages.
- ▶ L'effet d'un rucher de 90 ruches se fait fortement sentir dans un rayon de 4 km. A cette distance, on trouve 15 fois plus d'abeilles domestiques que d'abeille sauvages sur les plantes étudiées. A 7 km, les abeilles domestiques sont absentes et les abeilles sauvages sont 17 fois plus abondantes qu'à une distance de 4 km.

Pour plus d'infos : <http://www.natagora.be/sapoll> (« Sauvons nos pollinisateurs »)

Une brochure intéressante :

[« Sur la coexistence entre l'abeille domestique et les abeilles sauvages »](#), de notre ami Nicolas Vereecken



¹ James H. Cane & Vincent J. Tepedino, 2015. *Gauging the Effect of Honey Bee Pollen Collection on Native Bee Communities*. Conservation Letters, 8 May 2016

La forêt wallonne à vendre au plus offrant ?

Communiqué de presse
du 12 décembre 2016



Le gouvernement wallon va-t-il liquider une partie de notre patrimoine naturel pour des motifs budgétaires ? La question peut se poser au regard du projet de décret voté ce lundi 5 décembre en commission parlementaire. Son adoption en plénière ouvre notamment la possibilité de vendre les forêts domaniales à des propriétaires privés sans l'aval du Parlement wallon ! Les associations environnementales et représentantes de la fonction socio-récréative appellent le Parlement à maintenir les contrôles sur l'action du Gouvernement et à plus de transparence.

Déposée par 3 députés cdH et un député PS, la modification du Code forestier qui régleme la gestion des forêts publiques en Wallonie, pourrait être adoptée par le Parlement wallon ce 21 décembre.

La première disposition proposée (modification de l'art. 114) permettrait au Gouvernement wallon de **vendre des forêts domaniales en supprimant l'aval du Parlement wallon**. Autrement dit, les forêts domaniales pourraient contribuer à l'ajustement du budget régional ! Concrètement, le projet ouvre la possibilité de vendre les forêts indivises. Sont potentiellement concernées, la forêt d'Anlier (7 040 ha), la forêt de Baudour (620 ha), la forêt de la Vecquée à Seraing et Neupré (670 ha) ou encore la forêt d'Herbeumont (1 600 ha)...



Le texte ouvre également les possibilités de vente des autres forêts domaniales à des groupements forestiers. Dans les deux cas, les forêts domaniales, gérées durablement et dans le souci de la multifonctionnalité, **pourraient ainsi passer dans la main de gestionnaires soucieux de la seule rentabilité économique.**

265 000 hectares de nature concernés !

La seconde disposition proposée (modification de l'art. 74) concerne l'ensemble des 265.000 hectares de forêts publiques (domaniales et communales). Ce qui est proposé ? La possibilité de vendre anticipativement du bois via des droits sur des coupes futures de forêts. Quel en est le réel avantage, le système a-t-il déjà fait ses preuves ailleurs ? L'objectif n'est-il pas de générer des liquidités immédiates pour les propriétaires publics au détriment d'une gestion durable de la forêt ? Autant de questions laissées sans réponse !

Aucune urgence ne justifie une modification législative d'une telle amplitude

Les associations demandent le maintien du contrôle parlementaire sur la vente des forêts publiques et le report de la décision relative aux ventes anticipées. De même, elles demandent de la transparence sur tous les éléments du dossier, l'avis des instances consultatives concernées par la forêt, de même que celui du Conseil d'Etat.



Nos associations entendent défendre la forêt publique pour les bénéfices qu'elle apporte au citoyen, à la biodiversité et à notre économie.

Associations signataires : Les Amis de la Fagne - Ardenne et Gaume - Les Cercles Naturalistes de Belgique - La Fédération Francophone Equitation et Attelage asbl - Greenpeace - Inter-Environnement Wallonie - Itinéraires Wallonie - Jeunes et Nature - La Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux - Natagora - Les Naturalistes de la Haute-Lesse - Les Scouts - Sentiers.be - Les Sentiers de Grande Randonnée - WWF Belgique

Mise à jour
de dernière
minute

Le projet de privatisation d'une partie des forêts wallonnes est reporté

Les forêts publiques wallonnes plus facilement vendues à des particuliers ou des investisseurs, ce n'est pas pour tout de suite. La levée de boucliers d'une quinzaine d'associations, essentiellement environnementales, a été entendue par le gouvernement régional, qui va demander le gel d'une proposition de décret pourtant adoptée il y a quelques jours en commission du parlement wallon.

"Ca fait des dizaines d'années que la région n'a plus vendu de forêts publiques. Et nous craignons que ce patrimoine devienne une variable d'ajustement du budget régional", explique Lionel Delvaux, d'Inter-environnement Wallonie. "Et puis surtout, les forêts publiques sont gérées de manières beaucoup plus durable. On pourrait perdre tout ça en cas de vente au privé, sans obligations suffisantes en matière de biodiversité et sans garantie de maintien de la fonction socio-récréative".

La majorité bloque son propre texte

"Il faut reconnaître la faiblesse de notre texte actuel", avoue un député de la majorité. Certaines tensions sont même apparues entre les partenaires PS et cdH.

Officiellement, il s'agit d'une initiative parlementaire. Mais l'ombre du ministre régional de la Nature apparaît en filigrane derrière ce projet contesté. C'est d'ailleurs René Collin (cdH) qui a décidé de reprendre la main.

"Je pense qu'il serait souhaitable d'associer davantage le privé à la gestion de la forêt, mais effectivement en restant dans les balises du régime forestier actuel. Je vais donc demander que cette proposition de décret soit suspendue, le temps de la concertation", indique le ministre, face au vent de la contestation. "Mais je suis sûr que cette formule innovante peut apporter une plus-value. Il ne faut pas être fermé à ce type d'évolution, mais il faut que cela soit discuté sereinement pour garantir l'intérêt général".

Voilà donc un ministre qui stoppe le parcours parlementaire d'un texte émanant de sa propre majorité. Une démarche pas banale, à la hauteur des enjeux économiques et sociétaux. En Wallonie, les pouvoirs publics, communes et région, possèdent 48% de cet or vert, soit 265 000 hectares de forêts.

Par contre, on l'aura compris: René Collin semble vouloir temporiser, rassurer, mais sans doute pas reculer.

Source : RTBF, le 13 décembre 2016 à 18h

Réduction des déchets : Jeu-concours

Les produits d'entretien agressifs, je m'en passe!

A l'occasion de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets, les Intercommunales wallonnes de gestion des Déchets, réunies en COPIDEC, lance un [concours web](#), du 19/11 au 19/12 pour remporter des outils malins pour une maison propre et saine.

Je frotte, tu frottes, nous frottons...



Ces dernières années, les produits "assainissants", "hygiénisants" et autres "bactéricides" envahissent les rayons de nos supermarchés. Des produits souvent chers que le marketing nous vante comme indispensables. Le sont-ils vraiment? Loin de là...

Une maison propre et saine, à moindre frais, avec quelques produits de base vous donnera d'aussi bons résultats, les risques pour l'environnement et votre santé en moins!

Testez vos connaissances en participant au jeu-concours et remportez un pack de produits et ustensiles pour un entretien de la maison respectueux de l'environnement.

<http://www.copidec.be/content/les-produits-dentretien-agressifs-je-men-passe>



Le droit à l'eau

L'Assemblée générale de l'ONU a adopté en juillet 2010 une résolution dans laquelle elle déclare que le droit à une eau potable, salubre et propre est un «**droit fondamental, essentiel au plein exercice du droit à la vie et de tous les droits de l'homme**».

Dans le cadre du cas de la Source de Tridaine, nous relevons une information importante, relayée par le Contrat de Rivière Lesse dans leur courrier de décembre :

La Slovénie a inscrit le droit à l'eau potable dans sa Constitution, insistant sur le fait que cette ressource ne peut être privatisée, une première au sein de l'Union européenne.



L'amendement constitutionnel stipule que : "chacun a le droit à l'eau potable", et que celle-ci n'est "pas une marchandise". (..) "Les ressources en eau sont un bien public géré par l'Etat. Elles sont destinées en premier lieu à assurer l'approvisionnement durable en eau potable de la population, et ne sont à ce titre pas une marchandise".

Selon le Rapport mondial permanent en ligne sur le droit à l'eau (Ramprede), seuls 15 Etats dans le monde avaient jusqu'alors inscrit le droit à l'eau potable dans leur Constitution, dont "aucun pays européen".

(Source : www.rtbf.be)



Nous profitons de cet article pour vous signaler que le Contrat de Rivière Lesse possède désormais [sa page facebook](#) !



...ET SI CETTE ANNÉE, ON INVENTAIT UN NOUVEL ARBRE DE NOËL ?



CONCOURS: QUI CRÉERA LE PLUS BEL ARBRE DE NOËL?

Cette année encore, Terre-en-vue relance le défi !

Envoyez la photo de votre arbre à info@terre-en-vue.be avant le **22/12**, en précisant votre nom, prénom, téléphone et adresse mail et en racontant la (petite) histoire de votre sapin : comment vous l'avez créé, avec quels matériaux... Soyez attentifs à la qualité de votre photo (luminosité, contraste...)!

L'auteur-e du sapin le plus beau et le plus original remportera **un week-end à la ferme**.

Les plus belles photos seront publiées sur le site internet de Terre-en-vue.

Bonne chance à toutes et tous !

LE SAVIEZ-VOUS?

Des milliers d'hectares de terres à vocation nourricière sont consacrés à la monoculture de sapins de Noël en Ardenne et en Famenne. D'après l'UAP – l'Union Ardennaise des Pépiniéristes, cela représente près de 5.000 ha en 2015 (soit 1.000 hectares de plus qu'en 2012-2013) et cette superficie ne cesse de s'étendre.

Les prix proposés par les sociétés de production de sapins de Noël pour acquérir les terres, découragent les jeunes agriculteurs porteurs de projets agricoles nourriciers durables.

Ce sont principalement des prairies qui sont converties en monocultures de sapins, avec atteinte importante à la biodiversité.

Il s'agit d'une culture intensive recourant à de nombreux pesticides et fertilisants pour assurer une croissance rapide des sapins, avec risque de pollution des rivières et des nappes phréatiques.

Les sols se dégradent vite lorsque les sapins sont vendus en mottes ou en pots, avec risque de ruissellement et d'érosion.

Ce sont souvent des terres situées autour des villages qui sont converties en monocultures de sapins de Noël, avec des risques sanitaires non élucidés.

Bref, autant de raisons de créer un arbre de Noël différent !

* Source: <http://www.uap.be/?-La-culture-du-sapin-de-Noel>



Avec la participation de :



L'ensemble des 240 arrêtés de désignation des sites Natura 2000 enfin adoptés

Communiqué de presse du 2 décembre 2016

Ce 1er décembre, le Gouvernement wallon a adopté les 97 derniers arrêtés de désignation des sites Natura 2000. Natagora se réjouit du travail accompli au cours de cette législature par le Ministre Collin. Il est maintenant temps de se retrousser les manches pour gérer et surtout restaurer les sites qui se sont petit-à-petit dégradés, en particulier dans les milieux agricoles.

Natura 2000, c'est un réseau de 27 000 sites qui abritent des milliers d'espèces et d'habitats naturels sur le continent européen. **En Wallonie, le réseau comprend 240 sites et couvre 220 000 hectares de nature** abritant une flore et une faune exceptionnelles.



La création du réseau Natura 2000 a démarré en 2001 sous l'impulsion de l'Europe. En Région wallonne, **il aura fallu attendre 2009 pour voir arriver les premiers arrêtés de désignation** et 7 années de plus pour que l'ensemble du réseau soit bouclé. L'entrée en vigueur du régime de protection est prévue le 1/1/2018.

18 ans donc pour finaliser ce réseau. C'est long ! Le retard est dû à un processus qui a démarré fort tard mais également aux 18 000 réclamations que l'administration a reçues lors des enquêtes publiques. De la part de propriétaires terriens mais aussi de Natagora elle-même. Ces questions ont

dû être analysées, des recherches complémentaires ont parfois dû être menées pour que des adaptations soient finalement apportées au cahier des charges que les propriétaires et gestionnaires de ces zones protégées doivent respecter. **Ces retards sont d'autant plus regrettables qu'entre-temps, de nombreux sites se sont dégradés, en particulier en zone agricole.**

En attendant de prendre connaissance des arbitrages effectués dans les 97 derniers arrêtés, **Natagora se réjouit de la finalisation de ce réseau.**

Joëlle Huysecom, directrice du département conservation de Natagora : *"Une*



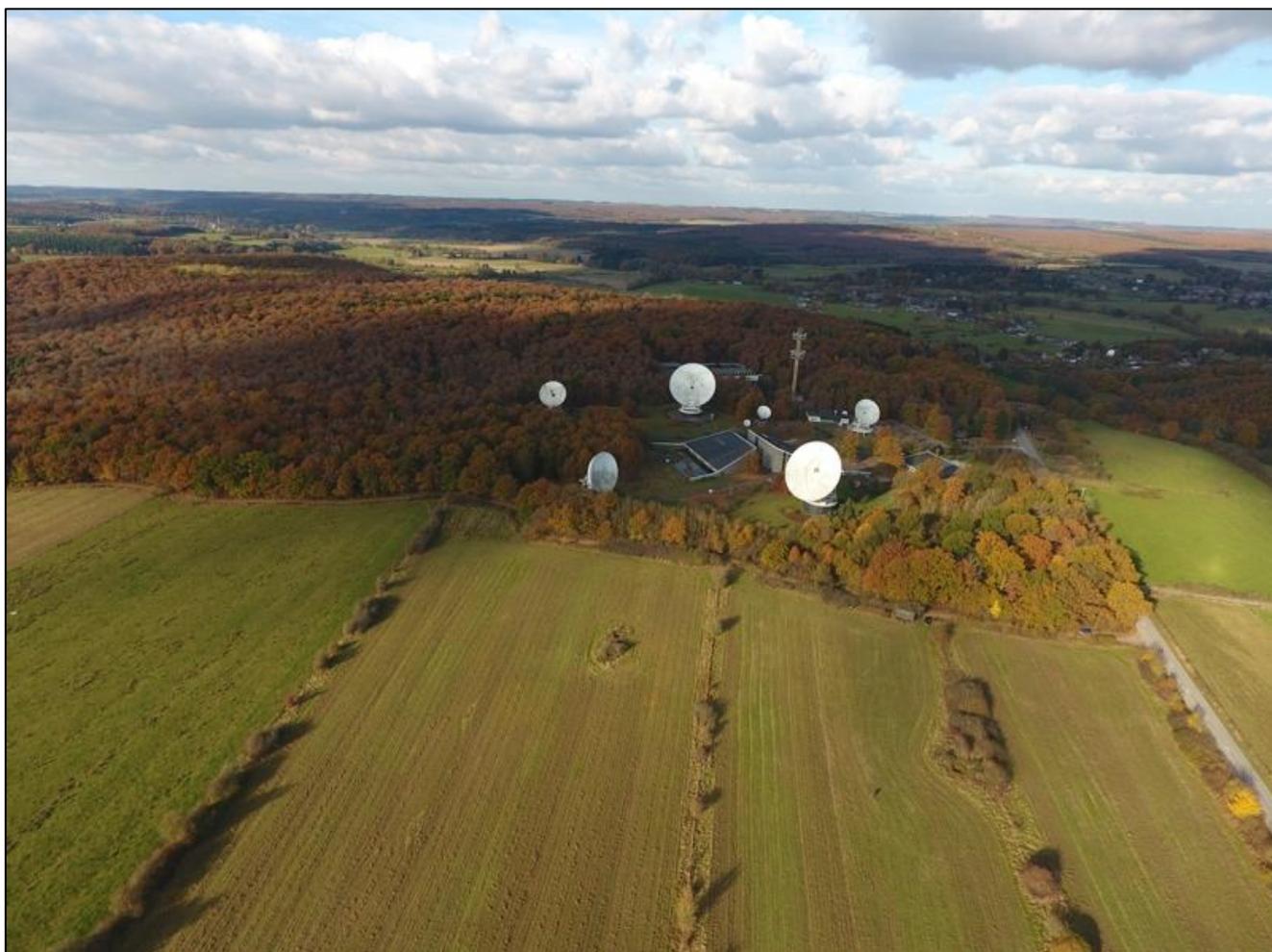
étape importante vient d'être franchie mais tout n'est pas gagné pour autant... L'état de conservation du réseau Natura 2000 wallon est globalement mauvais. Il faudra donc la mobilisation de toutes les forces disponibles pour restaurer ces sites afin d'améliorer significativement l'état de la biodiversité et de restaurer la fonctionnalité des services offerts par ces écosystèmes."

Natagora rappelle également qu'un processus d'évaluation des législations européennes à la base du réseau Natura 2000 est toujours en cours. Si les résultats de l'évaluation ont bien mis en évidence la contribution majeure du réseau Natura 2000 à l'objectif européen en matière de biodiversité, la Commission européenne tarde néanmoins à annoncer les orientations futures qui seront données à ces législations. Natagora souhaite vivement qu'elles soient maintenues intactes et qu'aucun changement ne vienne encore ralentir les efforts à mener sur le terrain pour que le réseau Natura 2000 montre enfin toute son efficacité dans la protection des portions de nature les plus fragiles de nos régions.

(NDLR : c'est chose faite ! Voir le communiqué page 13)

Le Coin des Irréductibles!

Nous sommes tous les jours témoins de magnifiques tableaux naturels, parfois rien qu'en regardant par la fenêtre, vers notre jardin. Notre région de Famenne est une des plus belles qui soient, et je vous invite à partager vos émerveillements...



**Photos de Marc Manandise
à la Réserve de la Basse-Wimbe**



Photos de Marc Manandise à la Réserve de Froidlieu



Photos de Marc Manandise aux Prés de la Wamme



Photos de Marc Manandise à la Réserve du Tienne du Grand Sart



La citation du mois...

"Dieu n'a pas écrit sa bonne nouvelle uniquement dans la Bible, mais il l'a fait aussi à travers les arbres, les fleurs, les nuages et les étoiles."

Martin Luther



A bientôt ...